

UNION. — UNITÉ.

BUREAU DÉFINITIF

Rue de Grenelle-Saint-Honoré,
n. 33.

DÉPOT, PLACE DE L'ÉCOLE, 16.

ET DANS LES PRINCIPAUX DÉPÔTS DE JOURNAUX
DE PARIS.Les articles envoyés doivent être signés.
(Affranchir.)

ASSOCIATION

FRATERNELLE ET UNIVERSELLE

DES TRAVAILLEURS

EXPOSÉ.

Quand on jette un coup d'œil sur la société humaine telle qu'elle est constituée aujourd'hui, on est étonné de l'excessive désorganisation qui y règne : rien ne s'opère avec ordre et régularité ; les membres qui la composent semblent être de nature différente ; le salut des uns semble être subordonné à la perte des autres ; rien ne se fait avec ensemble ; chacun agit isolément.

Disons-le : la société actuelle, c'est le désordre, et le désordre est dû à l'isolement de ses membres.

Chaque homme pense à lui sans s'occuper de son voisin ; chaque homme songe à son bien-être et étudie en quoi les autres pourront lui être utiles, et comment il pourra les user pour arriver à ce bien-être ; c'est pourquoi les fortunes s'élèvent sur des ruines ! c'est pourquoi, quand j'aperçois un être qui réunit sur sa tête une richesse immense, je ne puis retenir un soupir, en pensant aux tombeaux des familles qui ont dû lui servir de piédestal.

Cet état de choses ne peut-il cesser ? ces cours qui ne battent que pour eux, chez lesquels on ne distingue que l'oscillation de l'égoïsme, ne pourraient-ils s'unir par un sentiment de réciprocité, de fraternité ?

Si cette union ne peut exister entre le riche et le pauvre, elle pourrait tout au moins se former entre les travailleurs.

D'abord partiellement, c'est-à-dire pour certaines opérations, puis généralement ; et pour eux s'ensuivrait une amélioration évidente.

Ainsi, il est constant que moins on possède, plus cher on paie les objets qui sont nécessaires aux besoins de la vie : je parle ici de la nourriture, des vêtements et du logement.

Si bien que celui qui est cent fois plus riche qu'un autre non-seulement aura cent fois plus de ces objets, mais au moins cent vingt fois plus ; de sorte qu'il gagnera 20 p. 100 sur la quantité sans compter l'avantage qu'il aura inévitablement sur la qualité. Le pauvre qui ne peut acheter chaque jour qu'une chandelle, paie beaucoup plus cher que s'il en achetait une livre à la fois, et encore a-t-il d'une qualité inférieure ; il en est de même pour toute espèce d'achats ; pour le vin, par exemple, il paie plus cher que le riche et boit du vin falsifié qui détériore sa santé plutôt qu'il ne fortifie son corps.

La misère est donc toujours soumise à une oppression qui la mine et la ronge.

Comment arriver à mieux ?

Le travailleur, écrasé par le capitaliste, qui lui donne ou lui retire à son gré le pain qu'il dévore, en lui donnant ou lui refusant du travail, ne se révolte pas tout d'abord contre ce capitaliste ; il a faim, il veut vi-

vre ; il demande à grands cris des travaux, et ce dernier, feignant la pitié, la commisération, étudie le degré de sa faim et lui donne des travaux, mais au rabais !

Ainsi s'opère la spéculation de l'homme par l'homme, du pauvre par le riche, du producteur par l'agioteur.

Un jour le travailleur, épuisé et sans cesse dans le besoin malgré son activité, se redresse et s'arme d'un pavé pour briser l'opresseur, et les barricades s'élèvent.

Comment arriver à mieux ?

Le remède n'est ni dans le rabais, ni dans les barricades ; il est tout entier et complet dans l'association : deux misères font une misère moins grande, cent misères font une demi-richesse.

Puisque, par un vice social, les achats en masse sont privilégiés et offrent tant d'avantages, le pauvre ne pourrait-il pas jouir du bénéfice de cet achat ? Seul et isolé, non ; car il ne peut acheter que dans la mesure de sa bourse, et sa bourse ne lui promet pas la vie pour plus d'un jour ! Il perdrait donc, comme nous le disions tout à l'heure, et sur la qualité et sur la quantité. Mais comme il est malheureusement certain que les pauvres sont les plus nombreux et que ce sont eux qui consomment en plus grande quantité, s'ils se réunissaient, si, au lieu de faire un achat partiel pour chacun d'eux, ils faisaient tous les jours un achat commun, ils trouveraient sans doute l'économie de l'achat par masse.

Déjà, par cette association partielle, ils arriveraient à être plus riches avec 2 fr. qu'ils ne le sont aujourd'hui avec 2 fr. 50 c. ; il y aurait donc grande amélioration.

Mais là encore n'est pas le remède, ce n'est qu'un palliatif ; le remède est dans l'association complète.

Nous pouvons le dire :

Au travail appartient l'empire du monde ! Entre les mains des travailleurs est la souveraineté réelle. Pour jouir de cette souveraineté, ils n'ont besoin ni du concours du gouvernement, ni de celui des capitalistes : la condition de cette jouissance est soumise à leur association.

Quand les travailleurs voudront, ils posséderont la richesse sociale. Pour cela il faut qu'ils assurent la consommation de leurs produits, cette consommation sera assurée par l'association. Ce sera elle qui travaillera, qui produira et qui consommera ; avec elle sera le bien-être, hors d'elle, consommation improductive, diminution quotidienne de richesse, et enfin pauvreté.

L'association des travailleurs doit avoir pour principe : augmenter la valeur du travail ; diminuer la valeur de la propriété, et pour but, l'absorption de la fortune inactive ou des inactifs et oisifs ; elle doit enfin arriver à ce résultat : la richesse seulement par le travail !

FORCE. — VÉRITÉ.

PRIX DE L'ABONNEMENT

POUR PARIS :

Un an. 4 fr.
Six mois. 2
Trois mois. 1

DÉPARTEMENTS :

Un an. 8 fr.
Six mois. 4
Trois mois. 2

ÉTRANGER :

Un an. 12 fr.



D'après notre système, l'ouvrier arrive au bonheur par lui-même et indépendamment de ceux qui ne font rien et ont eu jusqu'à présent les jouissances de la vie. Il y arrive sans qu'il soit obligé de le conquérir les armes à la main ; il lui suffit d'associer son intelligence et son activité productives.

Voyons aujourd'hui comment s'opère la consommation.

Le capitaliste prête son argent (à gros intérêts, à cause des chances de spéculation) au fabricant ; le fabricant achète les matières premières, sur ces matières premières, qui ont déjà passé chez les marchands, ont été prélevés plusieurs bénéfices, le fabricant les fait mettre en œuvre par le travailleur, et le résultat de cette mise en œuvre est le produit. Que devient ce produit ?

Ce produit, vendu au marchand en gros, puis revendu au marchand en détail, passe souvent dans un grand nombre de mains, en laissant partout un bénéfice avant d'arriver au consommateur, qui est ainsi obligé de payer le gros intérêt du capitaliste, la valeur réelle de la chose et les bénéfices successifs de tous les spéculateurs, marchands et intermédiaires de tous les degrés, de sorte que le produit coûte au consommateur le double de ce qu'il lui eût coûté s'il lui eût été directement vendu par l'ouvrier producteur.

Quel est le principal producteur ?

Les travailleurs consommant la plus grande partie des produits, il s'ensuit qu'ils sont appauvris par tous les intermédiaires dont nous venons de parler. Ce sont ces intermédiaires qui palpent la richesse sociale, ce sont eux dont il faudrait se passer : travailleurs ou plutôt oisifs improductifs, aucune part ne leur est due dans la production.

Puisqu'un travailleur consomme le produit d'un autre travailleur ; puisque, par exemple, l'ouvrier chapelier consomme le produit de l'ouvrier laboureur et par suite de l'ouvrier boulanger, et que ces derniers consomment les produits du chapelier, pourquoi ne se vendraient-ils pas directement leurs produits, et tout en gagnant autant n'économiseraient-ils pas ce qui est absorbé par les spéculateurs marchands en gros et en détail ?

Le moyen d'arriver à ce résultat est l'association : l'association réunit à la fois les producteurs de toute espèce et les consommateurs de tous les produits. Par elle, la consommation et par suite le travail seront assurés, au lieu d'être soumis aux éventualités, aux événements et à l'individualisme ; je dis qu'ils seront assurés, car ils sont subordonnés aux besoins de chaque associé, et que ces besoins sont quotidiens et ne peuvent cesser.

Comment s'associer ?

A l'aide d'une cotisation individuelle, l'association peut se former d'une manière inébranlable et procurer de suite à l'associé le quadruple de ce qu'il donne, et ce sans compter les bénéfices à venir.

Je suppose que les travailleurs (et ils sont nombreux) s'associent ensemble, que chacun dépose à une masse inaliénable un sou par jour; qu'ils créent, par ce sou capitalisé, des ateliers, magasins et établissemens sociaux appartenant à tous; que chacun s'engage d'honneur à prendre dans ces établissemens communs tout ce qui lui est nécessaire pour ses besoins et ceux de sa famille; que, d'un autre côté, l'association s'engage à lui fournir du travail, et elle en aura toujours à donner, puisque la vente des produits est assurée.

L'association, ainsi constituée, ne pourrait-elle pas procurer à chacun de ses membres ce qui lui est utile à meilleur marché que partout ailleurs? Evidemment oui; car, comme nous l'avons démontré, on ferait ainsi l'économie de ce qui est prélevé par les intermédiaires dont nous avons parlé. Elle pourrait donc faire gagner chaque jour à l'associé, pour le sou qu'il apporte, non seulement un sou, mais deux, trois, quatre et un plus grand nombre, ce gain étant subordonné au chiffre d'achat. Aujourd'hui il peut n'avoir besoin, dans les magasins sociaux, que pour une somme de deux francs, et alors il ne gagnera que 25 ou 50 centimes; demain, si ses besoins s'élèvent à une somme de 5 fr. ou 10 fr. ou plus, il gagnera sur ses achats 1 fr. ou 2 fr. et plus; mais enfin ce qui est certain, c'est que, quelque minime que soit sa dépense du jour, il gagnera toujours, en achetant dans les magasins sociaux, au moins le sou qu'il donne.

Pour parvenir à ce que, dans les magasins de la société, le sociétaire ait pour 2 fr. ce qu'il n'aurait pas autre part pour 2 fr. 50 c., il suffira à l'association de partager entre elle et le consommateur le bénéfice aujourd'hui prélevé par les intermédiaires.

L'association s'enrichira donc, de son côté, de cette moitié de bénéfices.

Qu'en fera-t-elle?

Cette moitié de bénéfices s'ajoutera au sou inaliénable perçu chaque jour, et ce capital immense servira à un immense bienfait: il servira à gratifier d'une pension viagère tout membre de la grande famille qui aura atteint l'âge de cinquante ans, et tout membre qui, par accident ou maladie, serait dans l'impossibilité de travailler.

Des secours seront également donnés à ceux qui seraient momentanément malades.

On voit, par ces quelques mots, que si notre supposition était réalisée, il y aurait stabilité dans la consommation, par suite, dans la production et le travail.

Nous dirons bien avec Proudhon: le travail est à bas, il faut le reprendre; le crédit est mort, il faut le ressusciter; la circulation est nécessaire, il faut la rétablir; le débouché se ferme, il faut le rouvrir. Mais nous ajouterons, il faut les stabiliser.

Le travail ne pourra plus cesser, le crédit s'éteindre, la circulation s'arrêter, le débouché se fermer, puisque l'association travaille et consomme son produit.

Nous ne dirons pas avec lui: « Il est prouvé que les doctrines socialistes sont impuissantes à secourir le peuple dans la crise actuelle. »

Nous dirons, au contraire: Le peuple, par l'application de ces doctrines, possède une force et une puissance suffisantes pour son salut, et contre laquelle viendra se fondre la puissance des écus.

Nous ne dirons pas avec lui:

« Pour appliquer ces doctrines, il est besoin de sujets préparés, de capitaux accumulés, de crédits ouverts, d'une circulation établie, d'un état prospère. »

Mais nous dirons:

Les capitaux accumulés nous sont inutiles, de même que vos crédits ouverts; quant à la circulation, elle est forcée; quant aux sujets préparés, ils le sont par leur intérêt. Qu'est-il besoin, en effet, de préparation pour s'entraider? Un citoyen auquel on dit: « Donne-toi un sou en forme de semence (car ce sou, c'est encore sa propriété), et tu en récolteras quatre. »

Au moyen du sou inaliénable, l'association peut se constituer par le seul concours des travailleurs. Bien plus, une fois organisée, tous capitaux étrangers lui seraient inutiles, parce que le capital dont elle a besoin est seulement celui qui est nécessaire pour l'achat des choses dont la consommation est assurée, et que ce capital est quotidiennement fourni par les consommateurs.

Une objection que le lecteur ne manquera pas de faire, est celle-ci:

Vous ne pourrez réunir tout d'abord l'adhésion de tous les travailleurs, et, par conséquent, arriver au résultat immédiat que vous indiquez.

L'objection est sérieuse; dans notre prochain numéro nous y répondrons avec détail, en démontrant que, quand bien même nous ne commencerions l'association qu'avec cent citoyens, nous procurerions dès le premier jour à ces premiers adhérens un fort bénéfice, lequel, il faut l'avouer, augmenterait avec l'extension de l'association.

Dans notre système, la propriété et les droits de tous sont respectés; le sort des associés est amélioré; le paupérisme n'est à craindre pour aucun d'eux.

Nous arrivons à la réalisation des 1^{er} et 2^e articles des *Droits de l'homme*, c'est-à-dire, « au maintien des droits naturels et imprescriptibles du citoyen, et au développement de toutes ses facultés. »

« A la conservation de son existence et de sa liberté. »

Il peut se coucher la veille sans souci du lendemain, il peut goûter les joies de la famille sans inquiétude sur ses moyens d'existence: le travail l'attend, il n'en saurait manquer; et si la mort vient à le frapper, il peut encore embrasser avec bonheur sa femme et ses enfans, en pensant que l'association les prend sous sa tutelle et les reçoit dans son sein. Dans notre association, tout être humain, quel que soit son sexe, trouve le travail et l'existence; tout membre acquiert pour lui, et est rétribué d'après ses capacités productives, ou plutôt sa production.

L'association exige de lui une part de sa rétribution, le sou quotidien, et lui garantit en échange le travail, l'existence et le repos.

Aujourd'hui, quelle que soit la capacité de l'ouvrier, il lui est impossible d'amasser ce que nous appelons des rentes, nous voulons dire de quoi vivre en repos quand ses membres fatigués se refusent au travail; il s'ensuit que l'homme qui n'est pas assez privilégié de la nature pour travailler jusqu'à ce que la main de Dieu le délivre de la vie, et par suite des besoins, est obligé de tendre honteusement la main et de languir en dévorant le sou de l'aumône.

Avec l'association disparaît cette misère, avec elle disparaît ce besoin, cette nécessité de produire tant qu'on peut absorber; l'association ne vous dit point: Vous pouvez manger encore, il faut travailler encore.

Elle comprend qu'on peut exister, et par conséquent consommer, quoique ne pouvant plus produire; aussi elle vous tend la main, et vous pouvez vous appuyer avec honneur sur elle, car tous les membres qui forment son tout ne font pour eux que ce que vous avez déjà fait ou auriez fait pour eux.

Bien mieux, elle n'attend pas pour vous dire: Reposez-vous et jouissez, que l'âge et le travail vous aient frappé d'impuissance de produire et de jouir.

A cinquante ans, elle vous arrête et vous dit: Ami, c'est assez, je n'exige plus le sacrifice de ta journée; repose-toi et jouis, je me charge de répondre à tous tes besoins: et vous enirez dès lors dans la catégorie de ceux que le travail a honorés et auxquels l'association distribue le récompense des braves, le bien-être dans le repos.

Ainsi l'avenir, qui fait le désespoir de l'ouvrier, sera désormais regardé par lui comme un port à l'abri des besoins; de quelque côté que le vent souffle, quelle que soit la tempête qui s'amoncelle ou l'orage qui menace, la quiétude sera dans son âme, car aucun nuage ne saurait l'atteindre. La vieillesse, qu'il voit aujourd'hui arriver avec crainte, parce que avec elle les besoins augmentent et les ressources diminuent; la vieillesse, dis-je, sera pour lui l'âge heureux où il jouira paisiblement du

fruit de ses travaux, jusqu'à ce que la mort l'appelle au sommeil éternel.

Si l'association pense au vieillard, elle ne pense pas moins à la jeunesse.

Elle aura aussi pour les enfans ses écoles et ses établissemens d'adultes; élevés ensemble dans des sentimens d'égalité et de fraternité, ils s'aimeront en frères; habitués au travail et stimulés par l'émulation, ils seront tous laborieux, et beaucoup d'entre eux deviendront des sujets distingués.

Le père, vous le voyez, ne sera plus obligé d'user les forces de son jeune enfant à un travail homicide, pour subvenir aux besoins d'un plus jeune frère encore à la mamelle. Nul ne travaillera qu'à un âge convenable, que quand son éducation sera achevée, et lorsque ses membres seront assez vigoureux pour supporter la fatigue.

La misère n'existant plus chez le travailleur, son intelligence se développera et ses sentimens s'élèveront avec son indépendance. Il n'est plus l'esclave de personne; il ne travaille plus pour un maître; il travaille pour lui; il mange chez lui; il achète chez lui, puisque, comme nous l'avons dit, tout membre de l'association est propriétaire des richesses sociales, par conséquent des établissemens sociaux où se trouvent toutes les choses nécessaires à la vie.

Que l'associé soit bien portant ou malade, il ne peut manquer de rien.

Bien portant, il a le travail; donc, il a de quoi vivre. Malade, la société le fait vivre en lui donnant alimens, vêtemens, logement, remèdes et médecins.

L'argent, qu'aujourd'hui chaque citoyen dépense avec douleur en songeant que cet argent une fois sorti de sa bourse n'y rentrera jamais, il le dépensera sans déplaisir dans les établissemens communs, en pensant qu'une partie de cet argent se convertira pour lui en une pension viagère, qu'une autre partie lui servira en cas de maladie, qu'une autre partie enfin sera employée à élever ses enfans et à soulager ses frères.

La puissance de l'association est incontestable, puisque cette dernière n'est autre chose que la réunion de toutes les forces productives et la concentration de tous les élémens de richesse.

Tous ses membres agissent dans un intérêt général; mais comme l'intérêt de chacun est intimement lié à l'intérêt de tous, en agissant dans l'intérêt général, ils agissent dans leur propre intérêt.

L'association est, si je puis m'exprimer ainsi, un réservoir où chaque associé producteur va déposer ses produits, et où vient puiser chaque associé consommateur; il est bien entendu que chacun est payé d'après les produits qu'il apporte, et payé proportionnellement aux produits qu'il consomme.

L'association, en laissant ses membres réaliser une fortune particulière et indépendante, réalise en même temps pour eux une fortune commune qui doit parer aux éventualités de toute espèce et les garantir contre elles; la fortune particulière peut disparaître, la fortune sociale subsistera toujours, et sur elle pourra se reposer, sûr d'y trouver un appui, celui qu'un accident quelconque priverait tout à coup de toutes ressources.

Nous invitons les corporations qui veulent nous seconder à nommer des délégués, avec lesquels nous établirons définitivement les statuts de l'Association fraternelle et universelle des travailleurs. Ce travail sera commencé dès cette semaine.

Dans le prochain numéro, nous publierons les noms et adresses des marchands qui se sont volontairement offerts comme fournisseurs provisoires de l'association.

Tout citoyen qui, dans l'intérêt général, voudra recueillir des signatures, est prié de se présenter au bureau ou au dépôt, où il lui sera remis une liste déposée à cet effet et donné tous les renseignemens nécessaires.

LARVIE ET GRASSEAU, réd. acteurs, fondateurs-gérans.

Paris. — Imprimerie de BOULÉ, 3, rue Coy-Héron.